



Initiative populaire « Salaire minimum »

28 novembre 2013

Monsieur le Président,
Monsieur le Conseiller fédéral,
Chères et chers collègues,

Nous voilà tout juste sortis d'une campagne de votation sur un autre sujet lié aux salaires, avec l'initiative 1:12. Si celle-ci a été refusée par la population, elle a permis de mener un véritable débat sur la question des conditions salariales et, en conséquence, sur la problématique de la répartition des richesses dans notre pays. Alors que le salaire est habituellement un sujet tabou en Suisse, ces initiatives permettent d'en faire un objet de discussion, de débat dans le monde politique comme dans la population en général. Il s'agit d'une avancée essentielle pour le débat public et pour notre démocratie. Le peuple doit pouvoir s'emparer de ce dossier essentiel pour la vie de centaines de milliers de personnes en Suisse.

La campagne sur l'initiative 1:12 a également conduit de nombreux élus de droite présents dans cette salle à faire quelques promesses qui, curieusement, semblent déjà oubliées. Certains ont en effet répété durant ces dernières semaines que le problème n'était pas les très hauts salaires mais bien les plus bas salaires, qu'il s'agissait d'augmenter rapidement. La votation passée, ces promesses semblent avoir été oubliées puisque les mêmes combattent aujourd'hui cette initiative populaire sans apporter aucune solution alternative. Quel manque de respect pour les électeurs !

Chères et chers collègues,

Lorsque nous prenons une décision politique, nous tentons normalement de le faire pour des résultats concrets, pour améliorer le sort du peuple suisse. En introduisant un salaire minimum de 22frs de l'heure, nous proposons une mesure qui changera la vie de centaines de milliers de personnes en Suisse. En effet, c'est actuellement près d'un travailleur sur dix qui peut être qualifié de *working poor*. Vivre dans ces conditions, c'est passer sa vie à se priver, ne pas pouvoir regarder le futur avec sérénité et ne pas être capable de faire face à une dépense nécessaire mais imprévue.



Parmi ces employés touchant un salaire inférieur à 4'000Frs, le 70% sont des femmes. A l'heure où aucune solution n'a encore été apportée pour obtenir l'égalité salariale – et ainsi faire respecter notre Constitution –, le salaire minimum est un instrument efficace pour lutter contre la discrimination salariale à l'égard des femmes.

On semble oublier également que, parmi ces 335'000 personnes gagnant moins de 22Frs de l'heure, près de 150'000 personnes possèdent un CFC. Ces personnes se sont formées, ont eu le courage de suivre une formation exigeante et de qualité... ...et ne gagnent même pas de quoi vivre aujourd'hui. Quel message envoyons-nous à la jeunesse de ce pays ? Il s'agit d'une grave remise en cause de notre système de formation professionnelle. Notons d'ailleurs que les femmes sont là aussi les principales victimes. Alors que 5,6 % des hommes titulaires d'un CFC touchaient un salaire inférieur à 4'000Frs en 2010, cette proportion est presque trois fois plus élevée chez les femmes, où elle est de 15,7 %.

Enfin, l'instauration d'un salaire minimum est évidemment essentielle – comme cela a été dit – pour les régions frontalières, afin de lutter contre la sous-enchère salariale. Mais les travailleurs de cantons périphériques et moins riches, comme le mien, seront aussi les premiers à profiter d'un salaire minimum à 4'000Frs.

Alors oui, on peut se cacher derrière un soutien unanime aux conventions collectives de travail. En passant sous silence le fait que plus de la moitié des travailleurs n'ont pas la chance de connaître une CCT ; et qu'il s'agit généralement des branches où les emplois sont les plus précaires.

On peut se cacher derrière le partenariat social. En oubliant de souligner que l'initiative ne le remet pas en cause mais règle la situation des secteurs où ce partenariat n'existe pas.

On peut aussi se montrer choqués par la hauteur de la revendication de cette initiative populaire. En oubliant de préciser que personne dans cette salle n'est touché par cette pauvreté et qu'un salaire de 4'000Frs par mois serait loin de suffire au niveau de vie attendu par la plupart d'entre nous.

Finalement, au-delà des comparaisons ridicules – que nous avons entendues ici – avec certains pays en crise et de l'énième propagande annonçant « la Suisse en faillite », il y a aujourd'hui une question philosophique. Acceptons-nous de voir des salaires indignes versés dans notre pays ? Considérons-nous que certains emplois à 100% ne méritent pas un revenu permettant de vivre ? Oui, chers collègues, c'est en fait la valeur du travail qui est en jeu. Et la dignité humaine.



Mathias Reynard
Conseiller national

www.mathiasreynard.ch

Une nouvelle fois, nous pouvons rester les bras croisés, en regrettant la situation et en espérant qu'un jour, les choses s'amélioreront d'elles-mêmes, en essayant d'oublier qu'en réalité, les inégalités se creusent en Suisse. Ou alors nous pouvons empoigner la problématique et proposer des solutions, comme nous le faisons aujourd'hui.

Au fond, à quoi servent les élus s'ils n'apportent aucune réponse concrète aux problèmes qui touchent leurs concitoyens ?

Merci de votre attention